

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DES 19 ET 20 DECEMBRE 2024 QUESTION ORALE RELATIVE A UNE ETUDE D'IMPACT POUR LE CREPS

Exposé des motifs :

Les autorisations d'engagement pour le sport sont en baisse de 74 % dans le projet de budget primitif 2025. De nombreuses ligues et clubs vont être impactés dans leur fonctionnement par cette baisse. Les premières conséquences peuvent s'observer en lien direct avec ce projet de réduction budgétaire : Des sportifs et sportives de haut niveau annoncent leur départ des Pays de la Loire pour s'entraîner dans un club hors-région. Plusieurs ligues annoncent leur désengagement partiel ou total de formations au CREPS. Le Centre Educatif Nantais pour Sportifs alerte sur la hausse des charges pour les familles et les clubs en lien direct avec la baisse des subventions régionales, à l'heure où le centre s'agrandit.

Les effets dominos de ce projet de baisse de subvention, appréhendés par l'équipe du CREPS, ne sont pas mesurables en l'état selon eux, faute de vision globale des conséquences sur l'ensemble de l'écosystème sportif régional.

Lors de la commission 7, madame Leroy, vice-présidente, répondant à ma question, a précisé que la CRDS prendrait toute sa place dans une étude d'impact pour l'activité du CREPS.

**Confirmez-vous mettre en place une étude d'impact organisée par la CRDS ?
Si oui, pensez-vous la mettre en œuvre dès le premier trimestre 2025 ?**

Franck NICOLON
Conseiller régional

